



Abonnement portable bouygue telecom

Par **chris08**, le **26/08/2008** à **14:53**

bonjour je viens de perdre mon portable donc j'ai telephone a bouygue pour leur dire d' arreter mon abonnement mes il ma simplement dit que je l'enlever et il ma racrocher au nez tous sa parceque je ne veux pas racheter de telephone n'y de carte sim donc il m'oblige a payer un abonnement pour un portable que je n'ai plus et un ligne donc si vous avais un solution je vous remercie d'avance

Par **Marion2**, le **26/08/2008** à **18:15**

Dans la mesure où vous aviez un abonnement, portable volé ou perdu, vous devez vous régler votre abonnement jusqu'à la fin. C'est pourquoi l'opérateur vous a proposé de prendre un autre téléphone afin que vous ne perdiez pas de l'argent inutilement.